



CréaJeunes NICE

un programme au cœur de l'emploi des jeunes

Bilan d'action 2016

Janvier 2017



1. Historique et présentation des équipes

Le dispositif Créajeunes à Nice

Historique :

Au vu des résultats encourageants enregistrés par l'Adie sur ses différents sites proposant le service Créajeunes, l'Adie a décidé en 2010 de déployer cette formation sur de nouveaux sites dont Nice. C'est donc en mai 2010 que le site Nice a accueilli ses premiers candidats pour la formation Adie Créajeunes.

Equipe (salarié et bénévoles) :

L'équipe est aujourd'hui composée d'environ 17 bénévoles actifs qui interviennent sur le volet collectif et/ou individuel du programme Adie Créajeunes. Parmi eux, la moitié sont des retraités (experts comptables, proviseurs, professeurs, chefs d'entreprise, spécialistes de la communication, banquiers, avocats...). Un responsable Adie pilote le dispositif Adie Créajeunes.

Jean Jacques,
spécialiste
des tableaux
financiers



Corinne,
spécialiste
de la stratégie
commerciale



Claude,
spécialiste
des tableaux
financiers



Laure,
spécialiste
Organisation
et RH



Jean Michel,
spécialiste
des tableaux
financiers



Sylvie,
Spécialiste des
plannings de
formation



Christine,
Spécialiste de la
communication



Robert,
Spécialiste
de la
stratégie
commerciale



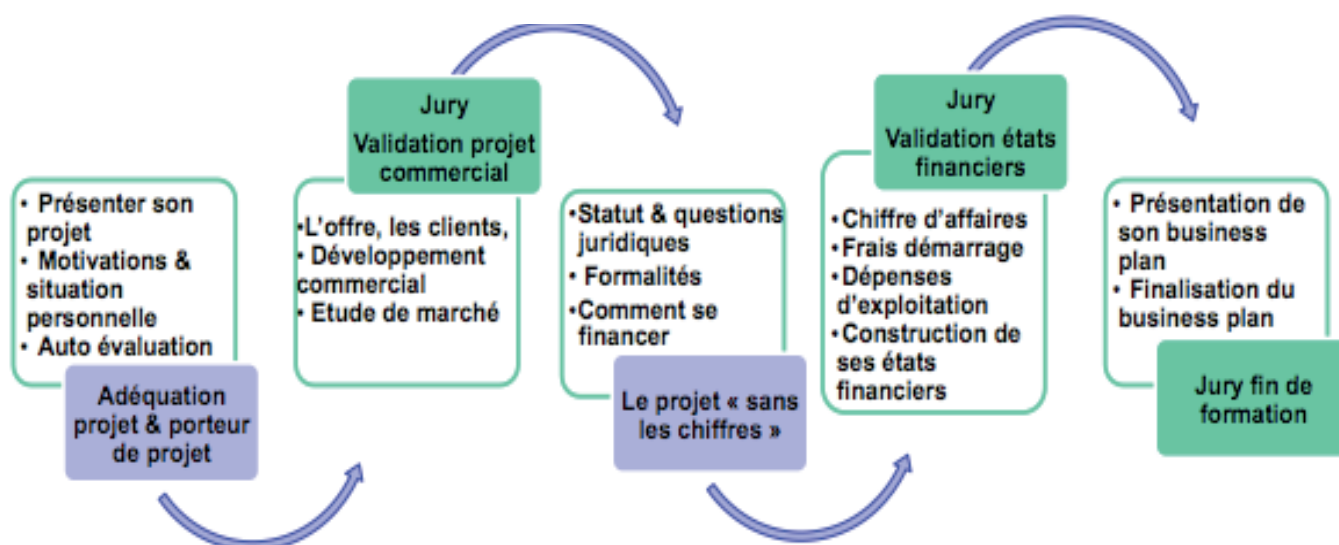
2. La formation Créajeunes

Présentation du programme

Adie CréaJeunes est un programme d'accompagnement à la création d'entreprise conçu en réponse aux enjeux forts du chômage des jeunes en France, notamment dans les quartiers difficiles. Il a été pensé pour répondre à deux constats : la forte volonté des jeunes de créer leur entreprise et leur manque d'expérience et de fonds propres. Ce programme s'inscrit dans l'offre d'accompagnement amont de l'Adie.

Adie CréaJeunes Un accompagnement amont	Un financement Adie « spécial jeunes »	Un appui pour le démarrage et le développement de l'entreprise
<ul style="list-style-type: none">✓ Une formation pour bien mesurer le positionnement du chef d'entreprise et comprendre les fondamentaux de la création.✓ Du tutorat en parallèle de la formation pour monter son projet pas à pas.	<p>un microcrédit + un prêt d'honneur</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Une offre de micro-assurance✓ Des Bons Plans exclusifs✓ Une visibilité sur l'annuaire de l'Adie	<ul style="list-style-type: none">✓ Un tuteur disponible dans la durée✓ Des services d'accompagnement sur tous les besoins : appui commercial, expertise juridique, aide administrative, etc...✓ Des réunions de créateurs pour étoffer son réseau

Le planning des 5 semaines de formation



Les critères d'éligibilités

Pour intégrer la formation, le porteur de projet doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir un projet de création d'entreprise réalisable à horizon 3 mois
- Etre en adéquation avec son projet
- Etre âgé de moins 32 ans
- Avoir un besoin de financement et un Investissement de démarrage inférieur à 20 000€
- Etre motivé et disponible à plein temps



Portrait de Cheongchu Montagard

Cheongchu a suivi en 2016 la formation Créajeunes à Nice, Promotion 46. Fort de son savoir faire avec un master 2 en tourisme et hôtellerie et une expérience en agence de voyage, elle a naturellement pensé à créer sa propre agence réceptive. Ayant également des origines coréennes, elle a ciblé ses compatriotes qui veulent séjourner en France et principalement sur la Côte d'Azur. Son offre consiste à proposer des circuits touristiques avec transport, hébergement et visites de sites en lien avec les professionnels du secteur. Son cœur de cible reste les touristes et les entreprises.

Partenaire national du dispositif, la fondation KPMG a désigné Cheongchu lauréate du prix « Coup de cœur » du site Créajeunes Nice 2016. Le 19 mai 2016, elle a été invitée au siège de la fondation à Paris La Défense, ainsi que les lauréats des 16 autres sites Créajeunes pour recevoir une bourse d'encouragement de 1300€ qui l'a aidée pour le lancement de son entreprise.



Présentation du projet et remise du prix



© Mehdi Nédellec

Photo souvenir sur l'esplanade de la défense

Portrait de Bénévole



Robert SEBEOUN Bénévole ADIE – Antenne de Nice

Robert SEBEOUN est bénévole à l'Adie de Nice depuis près de 3 ans. Il a ainsi pu suivre toutes les promotions CréaJeunes de 2015 et 2016 en tant que tuteur, animateur de module CréaJeunes. Robert participe également à aux jurys.

Pour Robert, la formation CréaJeunes "permet aux jeunes de passer d'une idée à la véritable concrétisation d'un projet."

La formation CréaJeunes s'intègre parfaitement dans les valeurs et les actions de l'Adie car elle prévient les incidents de parcours en sécurisant les porteurs de projet et les lancements d'activité.

Bénévole confirmé et référent aujourd'hui, il assiste en outre le Délégué Territorial dans la détection, le recrutement et le tutorat de nouveaux bénévoles.

3. L'activité 2016 en quelques chiffres

L'activité

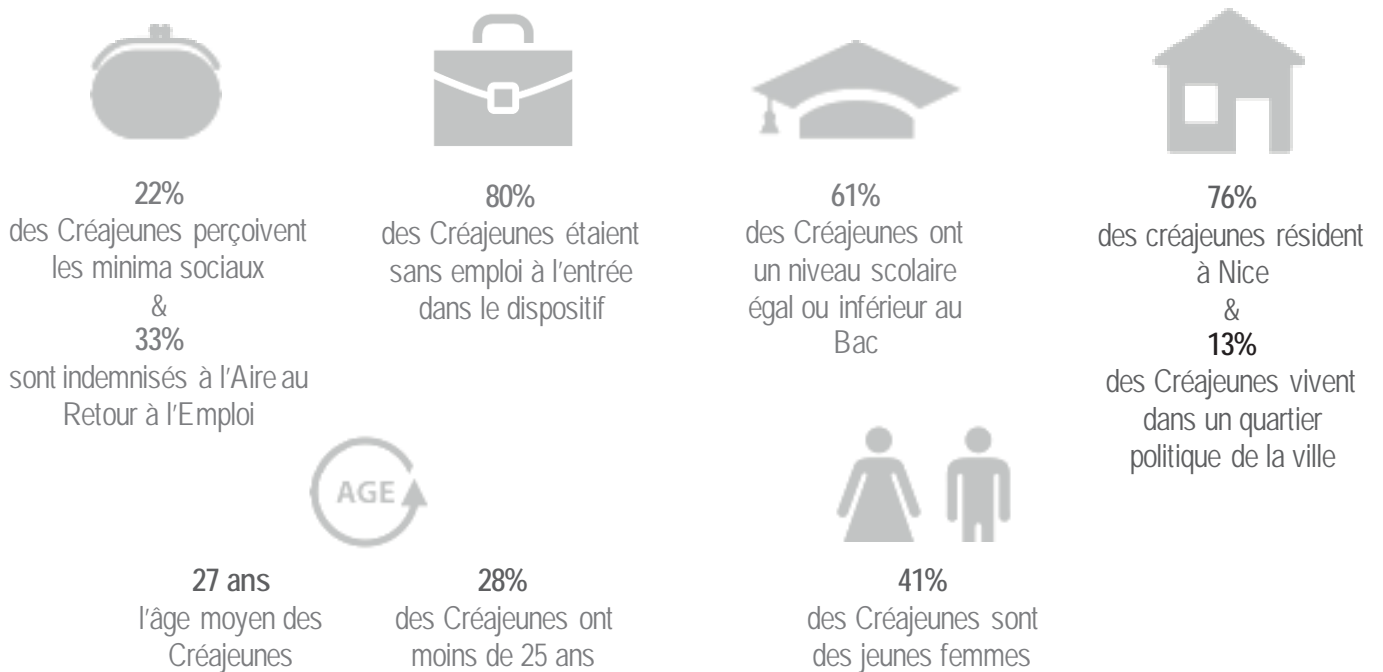
Depuis le lancement du programme CréaJeunes à Nice, ce sont **375 jeunes** qui ont bénéficié de la formation.

30% des jeunes crée leur entreprise suite au dispositif et 10% des jeunes reviennent à un emploi salarié, soit près d'un jeune sur deux qui sort positivement de la formation.

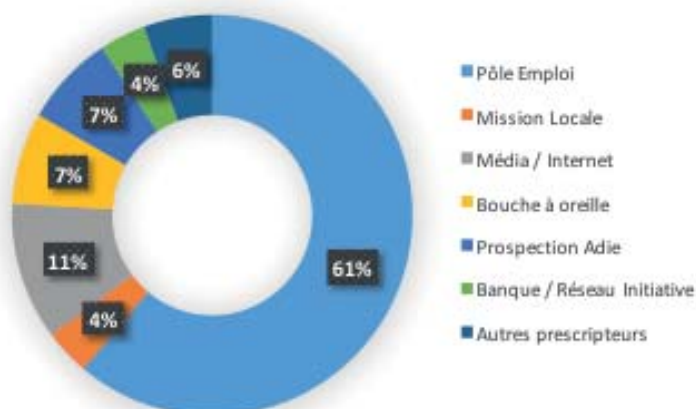
Sur les **7 promotions** organisées en 2016, **54 jeunes ont été accompagnés via CréaJeunes**. Parmi eux, on dénombre :

- 22 jeunes qui ont créé leur entreprise dont 16 via l'octroi d'un microcrédit professionnel délivré par l'Adie
- 10 sorties positives (retour vers un emploi salarié ou une formation qualifiante)

Le profil des bénéficiaires de CréaJeunes Nice



Origine de la prescription des bénéficiaires de CréaJeunes Nice



4. Diversité des jeunes formés

Quelques exemples de promotions très hétérogènes



Par leur lieu d'habitation.

Nos jeunes viennent principalement de la Métropole Nice Côte d'Azur (81%), mais aussi du Pays de Grasse (6%), des Pays de Lérins (6%), du Pays Mentonnais (4%), du Pays des Paillon (2%), voire même des très loin, des Monts d'Azur (2%).

Par le secteur d'activité de leur entreprise.

Ils ont tous des projets différents, à la fois sur le secteur d'activité, sur la nature de leur projet mais également sur le statut juridique.



Par leur situation personnelle.

Nos jeunes peuvent prétendre à des indemnités chômage ou des minima sociaux au démarrage de l'entreprise alors que d'autres doivent se dégager un revenu d'activité dès les premiers mois d'entreprise.

Certains jeunes peuvent également être hébergés à titre gracieux par leur parents alors que d'autres auront leur loyer à payer.



5. L'importance de nos partenaires

La campagne « Il n'y a pas d'âge pour créer sa boîte »

La 3e édition de cette campagne d'information s'est déroulée partout en France du 10 au 14 octobre 2016.

Plus de 270 événements en métropole et outremer ont permis aux personnes tentées par la création d'entreprise d'échanger et de s'informer autour des offres proposées par l'Adie.

Au total, ce sont plus de 5 235 personnes qui sont venues s'informer pendant la période de la campagne, dont :

- ▶ 2 146 jeunes de moins de 32 ans et près de 1 413 seniors de plus de 45 ans

Les partenaires qui nous soutiennent

De nombreux partenaires publics et privés soutiennent le programme CréaJeunes, au niveau national, régional et local, permettant ainsi à l'Adie d'aider les jeunes porteurs de projet à concrétiser leur idée.

Nos soutiens nationaux :



Nos financeurs régionaux et locaux :



Nos partenaires techniques / prescripteurs :

